



Audience SIE

Ce soir, Madame, vous n'avez pas devant vous seulement les représentants des trois orgas syndicales représentatives. En réalité, c'est l'ensemble des agents des SIE, avec bien souvent l'appui des chefs de service qui tire la sonnette d'alarme et vous interpelle.

En témoignent les 324 signatures d'agents des SIE sur la pétition que nous allons vous remettre, sans compter celle d'Aubagne qui sera remise ultérieurement, les centaines d'agents rassemblés dans les HMI préparatoires. Le fait que, malgré l'heure très tardive de cette audience, plus de 100 collègues venus des quatre coins du département aient tenu à se rassembler ici en dit long sur leur colère devant la façon dont ils sont traités.

Colère et incompréhension devant le fait que, dans le département, ce soient des suppressions massives de postes (19 dans les 18 SIE) qui aient accompagné le transfert de la CFE, celui du mandatement des remboursements de crédits de TVA et les tâches qui en découlent, telle que la fiabilisation de l'assiette de la CFE. C'est ce qu'on a appelé la double peine pour les agents des SIE. Ce n'est pas une abstraction, cela est souvent extrêmement violent. C'est ainsi que le SIE de Martigues doit faire face à l'accroissement des tâches avec trois agents en moins depuis le 1^o septembre.

Colère et incompréhension car il n'est pas besoin d'être devin pour comprendre que le transfert par exemple d'une charge telle que la CFE qui implique l'utilisation de deux applications informatiques, dont l'une REC est archaïque, allait encore compliquer les choses dans un service qui se caractérise déjà par l'utilisation d'un trop grand nombre d'applications informatiques. Colère et incompréhension car il est évident que le transfert de la CFE + le mandatement des remboursements de crédits, cela signifie de lourdes tâches nouvelles pour les agents qui tiennent la comptabilité dans chaque SIE, parfois jusqu'à les accabler de travail. Et que dire d'une tâche comme la fiabilisation de la CFE qui génère une cascade de tâches qui va s'étendre, suivant les SIE, sur des mois? Pour résumer, il n'a absolument pas été tenu compte des contraintes des SIE, des conditions réelles de fonctionnement de ces services lorsque la décision a été prise de leur appliquer la double peine.

Mais le plus révoltant c'est le constat que la Direction n'apporte aucun soutien aux agents pour faire face à ces charges supplémentaires.

Un exemple parmi d'autres, les collègues reçoivent régulièrement des notes de plusieurs dizaines de pages. Savez vous ce qu'ils disent? "*si on devait lire les notes, on ne ferait rien de la journée*". D'après les informations que nous avons pu recueillir, certaines directions ont fait des notes de synthèse pour faciliter le travail des agents. Ce n'est pas le cas de la DRFIP. Pire, tous les collègues réunis en HMI, tous sans exception nous ont dit que la DRFIP ne répond plus aux coups de fils des agents qui demandent une aide technique, ni même à leurs mails. Par un manque évident de moyens humains dans ses services, fusion oblige, la direction laisse les collègues se débrouiller par eux-mêmes avec toutes leurs applications ouvertes en même temps. Pour la même raison, elle n'a apporté aucune aide pour les dégrèvements transitoires de CFE, elle laisse les chefs de service se "dépatoïiller" avec tous

les problèmes liés aux priorités qui s'empilent - la CFE, la masse des dégrèvements à prononcer pour les auto entrepreneurs contrairement à ce qui avait été annoncé, les locaux à rapprocher. Aucun dispositif conséquent n'a été mis en place pour aider les SIE à réaliser l'opération de fiabilisation de la CFE. Résultat, dans certains SIE des agents ont été prélevés massivement dans les "marguerites" pour se voir confier exclusivement cette tâche et la plupart des SIE n'arrivent pas à respecter le calendrier fixé. Quant aux formations, là aussi la direction a mégoté en restreignant le nombre de bénéficiaires. **C'est au moment où les agents ont le plus besoin d'aide dans leur travail que la direction est aux abonnés absents** : tel est le constat.

Par contre, la DRFIP ne ménage pas ses efforts pour contrôler de plus en plus étroitement le travail qu'elle n'aide pas les agents à réaliser. Il y a les audits, les contrôles internes, la supervision contemporaine. La DRFIP demande avec de plus en plus d'insistance des comptes. Si elle apporte désormais zéro aide technique aux services et aux agents elle est au contraire très active, voire inventive, lorsqu'il s'agit d'instaurer un contrôle de plus en plus étroit sur les agents en utilisant toutes les possibilités (fichiers partagés et autres) pour assurer le suivi des sacro saints indicateurs au jour le jour.

Le résultat, c'est que les priorités se bousculent, les agents sont placés dans des conditions très difficiles, ils ont de plus en plus le sentiment d'être des pions et que **la seule préoccupation de la direction, c'est de presser le citron**. le malaise est profond. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les indicateurs, les fameux indicateurs statistiques commencent à se dégrader dans le département. **Mais, il y a un indicateur qui est dans le rouge depuis des mois c'est celui qui mesure le crédit de la direction aux yeux des agents. Il est au plus bas.**

Cela fait des mois que les organisations syndicales ont soulevé la question des SIE auprès de la DRFIP. Pratiquement à chaque CTP, nous avons posé des questions précises à la DRFIP, notamment sur l'évaluation en emplois de la charge représentée par la CFE. Or, la DRFIP n'a pas apporté la moindre réponse, même aux demandes les plus élémentaires portant par exemple sur le nombre de dossiers de RAR transférés.

Maintenant, il faut que cela change. Ce que les agents des SIE attendent de vous, Madame, c'est qu'enfin vous preniez la mesure de la situation, ce qui implique d'abord de prendre des mesures concernant l'emploi.

La situation des SIE montre le caractère insupportable du nouveau plan de suppressions d'emplois. Ce ne sont pas seulement les SIE mais l'ensemble des services qui sont aujourd'hui confrontés à une situation intenable. C'est pourquoi, nous y sommes totalement opposés.

Concernant les SIE du département, non seulement il serait aberrant que cette année il y ait la moindre suppression de poste dans ces services mais vous devez y rétablir des emplois pour compenser le transfert de tâches.

Mais, il ne s'agit pas que de l'emploi. Vous devez vous pencher sur la situation des SIE et faire ce que vous n'avez pas fait jusqu'à présent : prendre des dispositions réelles et concrètes pour aider les agents à remplir leurs missions dans des conditions de travail apaisées.